

« Cap sur la création et la reprise d'entreprise ! »

- *Philippe MONTAGNE*, Directeur de la Maison de l'Emploi et de la Formation dans la Vienne
- *Jean François BOYER*, Agent de Développement à la Communauté d'Agglomération de Poitiers

Forum National des Pépinières d'Entreprises

23 juin 2008



1. La constitution du Réseau : éléments de contexte et objectifs

- La démarche Emploi et Territoires conduite par la CAP (réponse à un appel à projet européen): la coordination des acteurs de l'emploi sur le territoire pour améliorer les complémentarités et mettre en œuvre d'actions communes
- Des constats relatifs à la création d'entreprise
- La signature d'une Charte d'engagements réciproques entre les opérateurs de la création et de la reprise d'entreprise avec des objectifs clairs affichés

2. Le partenariat

- 21 opérateurs signataires de la Charte
- La richesse et la diversité de l'offre de services locale en terme de prestations et de publics cibles : les chambres consulaires, les collectivités territoriales, l'ANPE, des outils de financements, l'Université, des fonds de garantie, la pépinière...
- ... une richesse à exploiter par le biais d'une coordination, d'une meilleure connaissance entre les acteurs et le développement d'une culture commune

3. Les actions mises en œuvre

- L'identification de 4 portes d'entrées dans le réseau et de 6 étapes « types » du parcours du porteur de projet
- Une communication commune pour clarifier l'offre de services territoriale (plaquette, outil internet...)
- Des manifestations communes (3 jours de la création et de la reprise d'entreprises...)
- Des avancées pour un fonctionnement en commun (feuille de route, référent unique...)

4. Les perspectives

- L'animation du réseau : la transition Emploi et Territoires / Maison de l'Emploi
- De la mise en place à la maturité du réseau : des pratiques et des actions communes à développer, pérenniser, initier